

PRAIRIES TEMPORAIRES : les installer dans de bonnes conditions

Les prairies temporaires facilitent la rotation des cultures, améliorent la fertilité du terrain et fournissent un fourrage abondant de bonne qualité.

Mais elles n'expriment pleinement ces qualités que si leur flore est convenable. Cela dépend en bonne partie de la réussite de leur implantation.

Semis en terre nue ou sous couvert ?

Chaque technique présente des avantages et des inconvénients. Semer en terre nue, par exemple en fin d'été après la récolte d'une céréale, ou encore au printemps, autorise une préparation de la terre soignée et bien adaptée aux petites graines prairiales. On peut notamment tasser le terrain de façon optimale en surface sans le compacter en profondeur. On évite la concurrence entre la jeune prairie et un couvert. On place, au moins théoriquement, toutes les graines à la bonne profondeur...

Le semis sous couvert, c'est à dire sous une plante abri qui est généralement une céréale d'hiver ou de printemps, plus rarement un fourrage annuel ou un engrais vert, ne permet habituellement pas de maîtriser aussi bien le travail du sol.

Par contre, la culture-abri retarde la levée des mauvaises herbes et freine ensuite leur développement.

Evidemment les espèces prairiales sont elles aussi freinées mais la plupart du temps la concurrence est pour elles moins durable que lors d'un semis sur sol nu : dès que la plante-abri est récoltée elles se trouvent dégagées et si l'implantation a été réussie et le temps favorable elles peuvent prendre de vitesse les mauvaises herbes. Le semis sous couvert permet par ailleurs de rendre la rotation plus continue.

Respecter quelques règles pour réussir le semis sous couvert dans une céréale

Sauf cas particulier, il est rare de pouvoir obtenir le beurre et l'argent du beurre. Dans le cas présent, cela signifie qu'il n'est pas toujours possible de récolter une belle culture et de bien réussir dans cette culture l'implantation de la future prairie.

Il est prudent en conséquence de semer dans une culture parfois un peu « allégée », d'autant plus que cette dernière a tendance à être étouffante.

Si la plante abri est une céréale d'hiver, on peut semer la prairie dès que possible en fin d'hiver, lorsque l'état du sol le permet et même si quelques gelées blanches sont encore à craindre. Les jeunes plantules bénéficient ainsi de l'humidité résiduelle du terrain et peuvent démarrer rapidement.

Autre choix : semer les graminées (s'il y en a) du mélange choisi en même temps que la céréale. Evitez, dans la plupart des cas, un hersage précoce avant l'hiver : il pourrait malmener les jeunes graminées. Toutefois, en cas de semis très tôt (fin septembre) il n'est pas exclu que les jeunes graminées soit suffisamment implantées fin octobre pour permettre à ce moment là un hersage léger ; à voir dans chaque cas... Les légumineuses sont semées au printemps comme dans le cas précédent.

Troisième possibilité : semer graminées et légumineuses en même temps que la céréale si l'installation de cette dernière est particulièrement hâtive (fin septembre) et les hivers habituellement doux.

Herser immédiatement après un semis post hivernal ou printanier pour sarcler d'une part, enterrer légèrement les graines d'autre part, est utile si la céréale est assez envahie par des mauvaises herbes pas trop enracinées. Si vous estimez qu'il fait un peu sec roulez deux ou trois jours plus tard pour bien plaquer les graines contre la terre. Ce délai (ou un peu plus) permet de débiter la déshydratation des plantules arrachées et d'éviter leur reprise lors du placage par le rouleau. Par ailleurs, il n'est pas suffisant pour que le développement éventuel des graines prairiales soit important et que leurs germes soient cassés par le rouleau.

Le roulage est à proscrire si le sous-sol est encore trop humide. Il est sans intérêt si le terrain est ferme. Si en plus la terre est fraîche, le temps pluvieux, la céréale propre, le hersage lui-même est inutile.

En terre motteuse roulez avant et après le semis à condition que la surface soit ressuyée et, comme souligné précédemment, que le sous-sol ne soit pas trop humide. Dans le cas contraire, le salissement de la culture est probable et le compactage en profondeur peut subsister plusieurs années en favorisant les mauvaises herbes pluriannuelles (la persistance plus ou moins grande de ce compactage éventuel dépend bien sûr de la nature du terrain, des plantes mises en place, du travail pratiqué, du poids du rouleau, etc.).

Si la plante abri est une céréale de printemps (blé, avoine, orge...) :

- En terre très propre où le hersage de la culture est nécessaire

Semez la prairie immédiatement après la céréale, ensuite roulez plus ou moins énergiquement selon la taille et la densité des mottes et, là encore, l'humidité du sous-sol.

- En terre sale (envahie notamment par des crucifères)

Semis de la céréale puis hersage en prélevée. Nouvel hersage après la levée lorsque la céréale est suffisamment implantée. Attention l'orge supporte parfois mal le hersage. Faites un essai avant de sarcler cette culture de façon à être certain de ne pas commettre d'erreur. Puis semis de la prairie et, quelques jours plus tard, roulage.

Dans tous les cas se rappeler que lors des années pluvieuses la hauteur de certaines plantes prairiales comme le trèfle violet peut atteindre et même dépasser celle de la céréale qui est alors inrécordable. On réduit le risque en semant tardivement la prairie dans la plante-abri. Mais pas trop tardivement non plus car la céréale est trop développée, les graines prairiales restent « perchées » dans la végétation et n'atteignent pas le sol.

Choisir soigneusement la nature et la période d'installation des plantes prairiales dans les céréales à paille en fonction du terrain et du climat est donc important

Semis dans un fourrage annuel ou un engrais vert

Là aussi méfiance vis à vis des cultures trop étouffantes comme les mélanges céréaliers fauchés ou ensilés comportant des pois ou de la vesce, la vesce pure, le trèfle incarnat... Attention aussi aux crucifères comme le colza ou la moutarde pouvant elles aussi être étouffantes et peut-être

plus ou moins toxiques envers la jeune prairie. Mêmes remarques à propos du sarrasin, à la fois étouffant et toxique quand il est bien réussi. Le succès est possible mais quelques essais utiles pour « régler » la pratique selon les situations.

On peut essayer de semer clair ces fourrages annuels au développement rapide et puissant, mais le résultat n'est pas garanti sur le plan de la densité : en année humide et douce un semis clair peut donner un fourrage dense malgré tout. En année sèche l'« éclaircissement » obtenu, parfois excessif, fait chuter la production de fourrage et la jeune prairie souffre quand même de la concurrence pour l'eau avec la plante-abri. C'est ainsi qu'on voit parfois une jeune luzerne mourir de soif dans une plante-abri chétive ou espace et lumière ne manquent pas...

Les graines prairiales sont généralement semées en même temps que celles de l'engrais vert ou du fourrage. Après récolte ou broyage de ces derniers les plantes qui en sont issues prennent le relais.

Notons que des espèces comme le lotier ou le trèfle blanc semblent mieux résister à l'étouffement temporaire que d'autres tels que la luzerne, le trèfle violet, le dactyle, la minette.

Si l'installation des prairies temporaires dans les engrais verts et les fourrages annuels est délicate et risquée, elle donne parfois d'excellents résultats.

Faites un ou plusieurs essais avant d'utiliser la technique à grande échelle ! Cela vous donnera une idée de ce que vous pourrez espérer sur vos terres en année moyenne.

Des précautions importantes et une remarque

Ne négligez surtout pas déstockage et faux semis aussi bien lors des semis sur sols nus que pour ceux sous plante-abri et tout spécialement bien entendu en terre sale.

Par ailleurs, encore une fois attention aux espèces telles que le trèfle violet. En année humide elles dépassent parfois leur plante-abri, surtout si cette dernière est courte (orge).

Les engrais verts annuels de crucifères (moutarde, radis fourrager...) mis en place et incorporés avant un semis de prairie en sol nu amélioreraient la propreté de la future prairie, point de vue à étayer et à confirmer.

Un début d'exploitation judicieux

La première récolte est importante pour la propreté de la jeune prairie, que cette dernière ait été installée en sol nu ou sous couvert. Si elle est envahie par des annuelles (chénopodes, séneçon, bourse à pasteur, moutardes...) un broyage précoce s'impose, assez haut pour respecter les espèces prairiales mais assez ras pour bien supprimer les adventices.

Ensuite, effectuez la première exploitation à un stade précoce : une vingtaine ou une trentaine de centimètres au maximum pour le premier pâturage et une cinquantaine pour la première fauche. Les bonnes plantes sensibles à l'étouffement sont ainsi dégagées et poussent, notamment le trèfle blanc.

Puis alternez, si possible, fauches et pâturages à des stades plus ou moins avancés selon la flore mais attention aux exploitations systématiquement trop tardives qui favorisent les espèces précoces parfois peu productives (vulpins, pâturins) en leur permettant de former leurs graines et qui favorisent aussi certaines mauvaises herbes, elles aussi précoces (oseille...).

En mettant les animaux dans une flore jeune on les encourage à brouter certaines mauvaises herbes encore tendres. Mais il faut faire quitter la pâture assez tôt pour que les espèces intéressantes ne soient pas surpâturées.

Evitez bien sûr tout compactage. Ne pas oublier que le piétinement sur terre sèche et dure écrase la base des tiges des graminées. Il est aussi dangereux que le compactage des prairies humides

qui favorise toutes sortes de mauvaises herbes. Pensez bien sûr à laisser à la prairie un temps de repousse suffisant et fauchez refus et mauvaises herbes judicieusement, notamment les rumex, chardons, centaurées, carottes...

La jeune prairie est ainsi placée dans les meilleures conditions pour ne pas être gênée par les adventices. Quelques espèces étrangères au semis s'installent en petit nombre (pâquerettes, plantain, pissenlit...) mais elles ne nuisent pas ou sont même bénéfiques grâce notamment aux éléments qu'elles apportent au terrain et aux animaux.